# UNE STRATÉGIE DE PROMOTION DE LA CONDITION PHYSIQUE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

## ÉTUDE DE FAISABILITÉ

## RAPPORT FINAL

Présenté au

Ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine

et à

Condition physique Canada

par

PARTICIPaction

le 1er décembre 1987

TABLE DES MATIÈRES


Résumé

| | | |
|---|---|---|
| 1.0 | Introduction | 1 |
| 2.0 | Raison d'être d'une stratégie coordonnée | 5 |
| 3.0 | Données sur le Nouveau-Brunswick | 8 |
| 4.0 | Consultations auprès de ministères, d'agences gouvernementales et d'organisations bénévoles | 10 |
| 5.0 | Consultations auprès du Gouvernement fédéral et d'organisations nationales | 18 |
| 6.0 | Une stratégie complète et coordonnée | 23 |
| 7.0 | Le plan d'action recommandé | 27 |
| 8.0 | La direction du projet | 35 |
| 9.0 | La stratégie de communication et le cheminement critique | 37 |
| 10.0 | Options budgétaires | 39 |
| 11.0 | La participation du secteur privé - la prochaine étape | 42 |
| 12.0 | Conclusion | 44 |

Annexes

## RÉSUMÉ

PARTICIPaction a été mandaté par le Ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine et par Condition physique Canada pour la réalisation d'une étude de faisabilité devant mener à la recommandation d'une stratégie de promotion de la condition physique pour le Nouveau-Brunswick.

Ce rapport présente la raison d'être d'une stratégie coordonnée basée en partie sur les conclusions issues de plusieurs consultations avec quelque 60 individus intéressés et des chefs de file représentant des organisations nationales, provinciales et locales.

Des recommandations sont faites au sujet de la stratégie, du plan d'action, du budget proposé, du cheminement critique ainsi qu'au sujet de la participation du secteur privé.

Les recommandations et les conclusions principales sont les suivantes:

1. qu'il y ait un appui considérable pour la mise en oeuvre de la stratégie proposée.

2. qu'un engagement d'au moins deux ans soit fait avant d'entreprendre la mise en oeuvre.

3. que la pierre angulaire des messages soit la condition physique et que s'y greffent des messages sur la nutrition, le contrôle du poids et le traitement des maux de dos.

4. que les messages fassent référence aux caractéristiques particulières du Nouveau-Brunswick.

5. que les stratégies et les projets soient centrés sur une campagne de publicité, des projets impliquant les réseaux professionnels et la création d'environnements facilitateurs.

6. qu'une procédure d'évaluation soit incluse dans la stratégie.

7. qu'un comité de direction soit créé.

8. que les ressources financières nécessaires soient fournies conjointement par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral (de façon décroissante), et par le secteur privé (de façon croissante).

## 1.0 INTRODUCTION

PARTICIPaction a été mandaté en décembre 1986 par le Ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine du Nouveau-Brunswick, et par Condition physique Canada, pour la réalisation d'une étude de faisabilité devant mener à la recommandation d'une stratégie de promotion de la condition physique pour le Nouveau-Brunswick.

### 1.1 Historique

L'idée qu'une "stratégie coordonnée de promotion" pourrait être utile date de 1985 alors que des représentants du Ministère de la Jeunesse et des Loisirs du Nouveau-Brunswick ont analysé les résultats de diverses études. Ces études évaluaient la situation du Nouveau-Brunswick au sujet de la condition physique des différents groupes de la population et leurs habitudes d'activités physiques. De plus, le Ministère a analysé les programmes actuels de condition physique et de mode de vie au niveau provincial ainsi que les organisations qui les offrent. Enfin, de l'information a été aussi colligée à partir d'un certain nombre de comités nationaux sur la condition physique ayant cours à ce moment et lors du Sommet canadien de la condition physique 1986.

Durant tout ce processus, des échanges avec des représentants de Condition physique Canada et d'autres organisations nationales ont été maintenus afin de comparer les résultats du Nouveau-Brunswick avec ceux des autres provinces.

De façon générale, on a constaté que la situation au Nouveau-Brunswick était en deçà de la norme nationale et de celles que l'on retrouve dans la plupart des provinces. Des discussions préliminaires ont donc été entreprises afin d'envisager différentes stratégies.

En juillet 1986, une rencontre a été tenue à Frédéricton à laquelle participaient des représentants du Nouveau-Brunswick (James Morrell, George Bouchard et Donat Thériault); Condition physique Canada (Michel Bédard); et PARTICIPaction (Russ Kisby et François Lagarde).

Cette rencontre a mené à la préparation de deux documents.

(1) L'implication de PARTICIPaction dans un effort concerté pour la promotion de la santé et de la bonne forme au Nouveau-Brunswick -- le 15 septembre 1986.

(2) "Fitness 2000" -- a recommended promotion strategy for New Brunswick -- November 14, 1986. (Préparé par M. Donat Thériault).

1.2 Buts de l'étude de faisabilité

À la lumière de ces documents, une seconde rencontre a eu lieu le 2 décembre 1986. Donat Thériault (Gouvernement du Nouveau-Brunswick), Michel Bédard et Janet Connor (Condition physique Canada), Russ Kisby et François Lagarde (PARTICIPaction) étaient présents. Il en a résulté une entente selon laquelle PARTICIPaction serait mandaté pour la réalisation d'une étude de faisabilité qui inclurait:

(a) une analyse de la situation actuelle de la condition physique de la population du Nouveau-Brunswick à l'aide des données scientifiques et des enquêtes présentement disponibles;

(b) une évaluation du besoin et de l'intérêt des divers organismes publics, privés et bénévoles du Nouveau-Brunswick à s'impliquer ensemble dans une stratégie provinciale de promotion de la condition physique; et

(c) la présentation de recommandations des meilleurs moyens et réseaux de distribution pouvant être utilisés pour rejoindre des clientèles ciblées, et d'un rapport final comprenant un plan d'action incluant un budget, un cheminement critique, les rôles et responsabilités, et les procédures d'évaluation.

Il a été aussi convenu que les coûts de l'étude de faisabilité seraient partagés également entre le Ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine du Nouveau-Brunswick, et Condition physique Canada.

## 1.3 Structure du rapport

La structure de ce rapport reflète les étapes suivies lors de la réalisation de l'étude.

En un premier temps, la raison d'être d'une approche coordonnée a été développée en se basant sur les résultats et les recommandations du Sommet canadien de la condition physique tenu en juin 1986, les études de comités, ainsi que les rencontres impliquant des représentants fédéraux, provinciaux et de PARTICIPaction tel que mentionné précédemment.

En un deuxième temps, des conclusions sont tirées suite à l'analyse de données démographiques et de santé fournies par diverses sources récentes et valides.

Troisièmement, des consultations auprès de plus de 60 individus intéressés et des chefs de file dans le domaine de la condition physique représentant une variété d'organisations provinciales et locales ont été réalisées.

Enfin, PARTICIPaction devait développer et recommander un plan d'action.

Des rapports d'étape (4 février, 13 mars et 11 septembre) ont été présentés au cours de l'étude, et une communication continue entre PARTICIPaction et le Ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine a permis une prise de décision conjointe, constante, positive et efficace. Il avait été entendu que cette étude ne devrait pas être réalisée de façon isolée. Par conséquent, ce rapport est le reflet de l'apport cumulatif de tous les représentants concernés.

## 2.0 RAISON D'ÊTRE D'UNE STRATÉGIE COORDONNÉE

L'augmentation rapide des coûts de santé est un problème économique et social majeur dont les gouvernements fédéral et provinciaux font face au Canada.

Dans le but de trouver une solution au problème, un nombre grandissant d'expériences tendent à démontrer que lorsque les individus sont motivés à assumer une responsabilité accrue pour leur propre état de santé (principalement par l'adoption de comportements sains et autogérés), il peut s'en suivre des bénéfices économiques significatifs.

Bien qu'il puisse y avoir plusieurs bénéfices personnels et sociaux à l'implentation d'une stratégie provinciale tel que nous la proposons, la motivation fondamentale est de contrecarrer l'impact économique des comportements malsains. D'un point de vue plus positif, des études démontrent que l'adoption de "comportements sains" peut se traduire en une productivité personnelle accrue. Par conséquent, la stratégie proposée n'est pas seulement caractéristique d'une approche préventive, mais aussi pro-active.

La majorité des professionnels de la santé et de la condition physique s'entendent pour dire que les campagnes efficaces de changement de comportements sont celles qui s'appuient sur une planification stratégique coordonnée; un plan qui implique un certain nombre de partenaires issus des médias, des ministères gouvernementaux appropriés, du secteur privé, des associations bénévoles et des organismes de programmation dans les domaines de la santé et de la condition physique. La campagne devrait tenter d'encourager le changement de comportements individuels, tout en tentant de créer des environnements facilitateurs afin que "les choix de santé" soient faciles.

Idéaliste? Peut-être, mais certaines expériences localisées prouvent que de telles stratégies fonctionnent.

Malgré les nombreuses propositions au cours des dernières années suggérant une approche coordonnée à l'échelle provinciale ou nationale, ceci ne s'est pas produit. Il est maintenant proposé que la province du Nouveau-Brunswick prenne l'initiative et devienne un modèle pour tout le Canada.

L'enquête du Gouvernement canadien sur la promotion de la santé (1985) nous suggère clairement que la population du Nouveau-Brunswick est réceptive à une telle stratégie de promotion de la santé et de la condition physique:

- 65% des adultes du Nouveau-Brunswick indiquent qu'ils croient qu'il y a des "actions personnelles" qu'ils peuvent entreprendre pour améliorer leur santé physique; et

- 27% croient que plus d'exercice améliorerait "beaucoup" leur santé; 28% "modérément"; 23% "modestement"; et seulement 17% "pas du tout".

Cet intérêt et ce support sont particulièrement opportuns car des études indiquent que le Nouveau-Brunswick a un pourcentage plus bas de citoyens participant à des activités physiques (46%) comparativement à la moyenne canadienne (56%). De plus, leur "intensité d'activité" estimée (un facteur important pour les effets sur la santé cardio-vasculaire) est aussi plus basse que la moyenne nationale.

En se basant sur cette information et sur la réaction très positive lors des rencontres avec les associations provinciales, il semble qu'il vaille la peine d'entreprendre le plan proposé dans ce rapport -- un plan qui peut conduire à des bénéfices significatifs aux plans de la santé et de la condition physique des individus et aux niveaux social et économique.

Le plan d'action coordonné que nous proposons s'incrit dans la foulée de la vision définie lors du Sommet canadien de la condition physique (juin 1986).

"LA VISION DU MOUVEMENT DE LA CONDITION PHYSIQUE"

LA VISION DE CE QUE SERA LA CONDITION PHYSIQUE EN L'AN 2000 RÉVÈLE UNE SOCIÉTÉ FAISANT DU MIEUX-ÊTRE UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL ET INTÉGRANT DE LA VIE QUOTIDIENNE. LES STRUCTURES SOCIALES CANADIENNES --LA FAMILLE, LES ÉCOLES, LE LIEU DE TRAVAIL, LE RÉGIME DES SOINS DE SANTÉ -- SANCTIONNERONT TOUTES AVEC ENTHOUSIASME L'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE ET LES COMPORTEMENTS QUI FAVORISENT SENSIBLEMENT LA SANTÉ ET LE MIEUX-ÊTRE, ET ELLES RÉCOMPENSERONT QUICONQUE S'Y ADONNERA. L'ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE ET LE MIEUX-ÊTRE CONSTITUERONT POUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES VALEURS IMPORTANTES ET COMMUNÉMENT ACCEPTÉES (EN FAIT, ILS COMPTERONT PARMI LES "CARACTÉRISTIQUES CULTURELLES" DE NOTRE PAYS).

- Sommet canadien de la condition physique

Par conséquent, pour qu'une stratégie réussisse au Nouveau-Brunswick, il semble essentiel d'avoir l'appui et la participation active du Ministère de la Santé et des Services Communautaires, du Ministère de l'Éducation et du Ministère du Travail, en plus de celui du Tourisme, Loisirs et Patrimoine. À cela, doit s'ajouter l'appui de plusieurs organismes provinciaux et communautaires, les associations professionnelles, le secteur corporatif et les médias -- l'objectif ultime étant de coordonner tous ces efforts à travers une planification stratégique commune.

## 3.0 DONNÉES SUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Des données démographiques et sur l'état de la santé et de la condition physique de la population du Nouveau-Brunswick ont été colligées en janvier 1987. L'information provient principalement de trois sources fédérales: Statistique Canada, l'Enquête Condition physique Canada (1981) et l'Enquête Promotion de la santé (1985).

### 3.1 Données démographiques

Des données sur les variables suivantes ont été recueillies car on croit généralement qu'elles ont une influence sur la santé et la condition physique des individus: âge, revenu familial, éducation, population urbaine/rurale, état matrimonial, nature de l'emploi, et le taux de chômage. Ces données ont été comparées avec la moyenne canadienne.

L'analyse des données ne permet pas de déceler des différences majeures entre la moyenne canadienne et celle du Nouveau-Brunswick pour les variables suivantes: âge, état matrimonial et la nature d'emploi.

Il y a toutefois des différences significatives pour d'autres variables. Au Nouveau-Brunswick, le revenu familial moyen est en deçà de la moyenne canadienne et il y a une tendence à quitter le système scolaire plus tôt. (Plusieurs études ont démontré que le revenu familial et le niveau d'éducation sont des facteurs significatifs quant à l'intérêt d'une personne envers sa santé personnelle et sa condition physique). De plus, la population du Nouveau-Brunswick est presque également répartie entre les milieux urbains et ruraux, alors qu'au Canada 75% de la population vit dans des régions urbaines et 25% dans des régions rurales. Enfin, 66% des citoyens du Nouveau-Brunswick sont anglophones et 34% francophones.

## 3.2 Participation à des activités physiques

Une analyse comparative des comportements sains et d'activités physiques des Canadiens en général avec ceux des citoyens du Nouveau-Brunswick nous permet de constater des différences. Bien que les statistiques d'une étude à l'autre puissent varier, l'hypothèse la plus acceptée est que la population du Nouveau-Brunswick tend généralement à avoir des niveaux plus bas de fréquence et d'intensité dans leur participation à des activités physiques.

## 3.3 Annexes

Les statistiques utilisées dans cette section sont présentées plus exhaustivement en annexe de ce rapport.

## 4.0 CONSULTATIONS AUPRÈS DE MINISTÈRES, D'AGENCES GOUVERNEMENTALES ET D'ORGANISATIONS BÉNÉVOLES

Conformément à la raison d'être d'une stratégie coordonnée et au plan d'action de l'étude, des représentants de PARTICIPaction ont eu des rencontres avec des représentants du domaine de la condition physique au Nouveau-Brunswick, des organismes bénévoles, et différents ministères appropriés. Ces rencontres ont été organisées par le Ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine.

De plus, le Président de PARTICIPaction a rencontré des hauts fonctionnaires fédéraux de la Direction de la Promotion de la santé, et de Condition physique Canada.

### 4.1 But des rencontres

Le but de ces rencontres était de permettre à PARTICIPaction de:

(a) recueillir des commentaires et des suggestions au sujet du besoin et du potentiel d'un plan stratégique;

(b) identifier la concordance entre les objectifs d'une promotion de la santé et de la condition physique, et les priorités, orientations et soucis des différents groupes rencontrés; et

(c) identifier le potentiel de collaboration.

## 4.2 Domaine de la condition physique au Nouveau-Brunswick

Des représentants du Ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine et de PARTICIPaction ont tenu des rencontres les 16 et 17 février 1987 avec quelque 30 chefs de file dans les domaines de la santé et de la condition physique représentants plusieurs organismes.

1. Community Services Department
2. Conseil provincial des éducateurs physiques du Nouveau-Brunswick
3. Fitness Association of Fredericton
4. Fundy Region Recreologist Association
5. Heritage Health and Fitness Centre
6. Institut de Leadership (Université de Moncton)
7. Lou's Body Shop (Frédéricton)
8. New Brunswick Fitness and Lifestyle Federation
9. New Brunswick Recreation Association
10. Physical Education Council
11. Recreation Society of Atlantic Canada
12. Saint John Regional Centre
13. South-East Region Recreation Committee
14. Université de Moncton
    - Centre universitaire de Moncton
    - Centre universitaire Saint-Louis-Maillet
15. YMCA (Moncton, Frédériction, Saint-Jean)

Une liste des participants est présentée en annexe.

Les résultants préliminaires des discussions avec les chefs de file de ce secteur ont été centrés sur un consensus autour des points suivants. Une stratégie de promotion de la condition physique au Nouveau-Brunswick devrait:

- o rejoindre l'ensemble de la population;
- o être centrée sur l'aspect pratique (rendre le tout facile);
- o inclure d'autres comportements sains (par exemple la nutrition);
- o tenir compte des "valeurs fondamentales" au Nouveau-Brunswick (traditions familiales, etc.);
- o respecter le fait que 50% de la population vit dans des régions rurales;
- o impliquer les chefs de file existants;
- o mettre le plus possible en évidence des citoyens, des programmes, des équipements, la géographie et des différences culturelles du Nouveau-Brunswick;
- o être bien orchestrée de façon à ce que tous les partenaires impliqués soient informés; et
- o inclure une évaluation.

Les rapports détaillés de ces rencontres sont présentés en annexe. On y trouve d'excellentes suggestions quant aux projets possibles et l'utilisation efficace des réseaux existants. Ces suggestions ont été particulièrement utiles à la préparation de stratégies spécifiques et seront aussi utiles durant l'implantation du plan d'action proposé s'il est effectivement réalisé.

Des lettres d'appui pour une telle initiative coordonnée ont été envoyées au Ministre. Ces lettres illustrent la réceptivité de plusieurs groupes et organismes à collaborer à la réalisation du plan d'action coordonné. Des copies sont incluses en annexe.

## 4.3 Ministère du Travail et la Commission de l'hygiène et de la sécurité au travail (C.H.S.T.)

Une rencontre s'est tenue le 19 mars 1987 à laquelle participaient des représentants du Ministère du Travail et de la Commission de l'hygiène et de la sécurité au travail (C.H.S.T.). Des représentants du Ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine y ont aussi assisté.

Les individus suivants étaient présents:

- o le Ministre du Travail
- o le Président de la C.H.S.T.
- o le Sous-ministre du Ministère du Travail
- o le Ministre du Tourisme, Loisirs et Patrimoine
- o le Sous-ministre adjoint du Tourisme, Loisirs et Patrimoine
- o le Directeur des Services de santé et sécurité, C.H.S.T.

D'autres rencontres antérieures (11 mars 1987) et ultérieures avec la C.H.S.T. ont confirmé les conclusions suivantes:

- o Étant donné que (selon la Commission des accidents de travail du Nouveau-Brunswick), 17,1% des réclamations en 1986 étaient reliées à des problèmes de dos et de la colonne vertébrale, et qu'il est généralement accepté qu'une bonne condition physique est un facteur primordial pour la prévention de ces problèmes, la C.H.S.T. a exprimé son intérêt et son intention de collaborer à une telle initiative.

- o On estime qu'il y a 13 000 compagnies dont 1 200 emploient 20 personnes ou plus. Ces compagnies sont tenues par la loi d'avoir un comité d'hygiène et de sécurité. Ce réseau pourrait être le système idéal pour communiquer notre message.

- o Il y a un intérêt marqué par ceux qui sont impliqués dans le domaine de la sécurité au travail. Au congrès 1986 de la C.H.S.T., 25% des participants (150) se sont rendus à un atelier sur la condition physique en milieu de travail.

- o La C.H.S.T. se préoccupe de la prévention des maladies cardiaques et de la promotion globale d'un mode de vie sain. On croît que les travailleurs sensibilisés au facteur santé sont aussi sensibilisés au facteur sécurité.

- o Le Ministère du Travail a appuyé les observations de la C.H.S.T. et a ajouté que ceci est particulièrement approprié pour les travailleurs plus âgés.

- o Des efforts dans les milieux de travail semblent particulièrement opportuns étant donné que des enquêtes démontrent que 59% des adultes du Nouveau-Brunswick croient que les milieux de travail sont des endroits adéquats pour des messages de promotion de la santé.

## 4.4 Ministère de l'éducation

Deux rencontres impliquant des représentants du Ministère de l'éducation ont été organisées.

Des représentants du Ministère de l'éducation ont participé à une première rencontre le 11 mars 1987 avec des officiels du Ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine, et de PARTICIPaction.

- o The Director of the Development and Implementation Branch
- o The Curriculum Consultant in Health Education and Coordination of Junior High Schools.

Une autre rencontre tenue le 19 mars 1987 à laquelle participaient le Ministre de l'éducation et le Conseiller en éducation physique a permis de poursuivre les discussions.

Enfin, d'autres consultations auprès des conseillers ont permis de tirer les conclusions suivantes:

- o On croit que la stratégie proposée représenterait une opportunité pour donner à l'éducation physique le "coup de pouce" dont elle a grandement besoin.
- o Il y a un besoin primordial de vendre l'idée aux parents et aux administrateurs des conseils scolaires.
- o La stratégie devrait inclure un élément de promotion afin de changer les attitudes.
- o La stratégie devrait aussi inclure une forme de perfectionnement pour les enseignants, particulièrement au niveau élémentaire.
- o L'accent devrait être mis sur l'activité physique régulière et de qualité et sur les autres composantes de la santé, en particulier la nutrition et le contrôle du poids.
- o Tout projet de promotion devrait idéalement être coordonné avec l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et le loisir qui a un programme intitulé "Éducation physique quotidienne de qualité", et devrait être coordonné avec les priorités du Conseil provincial des éducateurs physiques.
- o En ce qui concerne les réseaux de distribution, le Ministère de l'éducation serait prêt à collaborer, mais a souligné que le processus de prise de décision est décentralisé et que, par conséquent, les efforts devraient être localisés dans les 41 districts scolaires.

## 4.5 Ministère de la santé et des services communautaires

Une rencontre avec des représentants du Ministère de la santé et des services communautaires a été tenue le 2 avril 1987.

Les personnes suivantes étaient présentes:

- o le Ministre de la santé et des services communautaires.
- o le Sous-ministre
- o le Président de la commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance du Nouveau-Brunswick (C.A.P.D)
- o le Directeur général de la commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance du Nouveau-Brunswick (C.A.P.D.)
- o le Sous-ministre adjoint de la Division des services communautaires

Cette rencontre en plus de discussions préalables avec des représentants du Ministère et de la C.A.P.D. ont permis de tirer les conclusions suivantes:

- o Parmi les quatre priorités (Sida, tabagisme, prévention des maladies cardio-vasculaires et accidents) du Ministère, celle qui pourrait bénéficier le plus de cette stratégie serait la prévention des maladies cardio-vasculaires. La promotion de l'exercice, d'une alimentation saine, du contrôle du poids et de la cessation de fumer devrait caractériser les messages principaux.

- o En ce qui concerne l'évaluation de la stratégie, il serait préférable de se concentrer sur les changements des indicateurs du niveau de santé tels que généralement acceptés ou les facteurs de risque, au lieu des coûts de santé.

- o La stratégie devrait inclure des messages visant les individus (responsabilité personnelle) et visant à créer des environnements facilitateurs et positifs (rendre les choix de santé faciles).

- Dans le développement de projets spécifiques, les groupes suivants devraient se voir accorder une grande attention: groupes de niveau socio-économique bas, personnes âgées et les personnes handicapées.

- Les compagnies qui vendent des produits du tabac et de l'alcool ne devraient pas être sollicitées pour devenir des commanditaires dans le cadre de cette stratégie.

## 5.0 CONSULTATIONS AUPRÈS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET D'ORGANISATIONS NATIONALES

### 5.1 Introduction

Dès le début de l'étude de faisabilité, il a été suggéré que cette initiative coordonnée proposée pour le Nouveau-Brunswick pourrait bien devenir un modèle, ou une "démonstration", pour tout le Canada. Par conséquent, il n'est pas surprenant que le Gouvernement fédéral démontre un intérêt et que Condition physique Canada ait contribué financièrement à l'étude de faisabilité.

### 5.2 Direction de la promotion de la santé

Le concept contenu dans ce rapport a été présenté par le Président de PARTICIPaction au Sous-ministre adjoint.

Le Sous-ministre adjoint a exprimé un intérêt clair et a indiqué son intention d'analyser les possibilités de contributions financières au projet lorsque les détails seront connus et qu'une approbation de principe sera donnée par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Plus spécifiquement, il a été suggéré que des fonds provenant du programme de prévention des maladies cardio-vasculaires de la Direction de la promotion de la santé seraient appropriés pour certaines des initiatives.

Tout au long de l'étude de faisabilité, un certain nombre de fonctionnaires séniors de cette direction ont collaboré avec nous en fournissant de l'information et des suggestions. Nous désirons souligner notre reconnaissance pour leur collaboration et leur appui.

## 5.3 Condition physique Canada

Tel que mentionné précédemment, l'intérêt de Condition physique Canada dans ce projet est évident par sa contribution financière à cette étude. Des discussions entre le Directeur de Condition physique Canada et le Président de PARTICIPaction ont permis de conclure que Condition physique Canada serait prêt à fournir une contribution financière supplémentaire moyennant des niveaux appropriés de participation financière de la part du Nouveau-Brunswick et du secteur privé.

Condition physique Canada détient en plus une très grande expertise technique, de l'expérience et d'autres ressources qui pourraient être mises à profit dans le cadre de cette initiative. Il serait donc souhaitable qu'un membre sénior du personnel de Condition physique Canada soit impliqué au niveau du mécanisme central de coordination.

## 5.4 Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie

L'Institut a collaboré à cette étude en fournissant de l'information utile à la comparaison de la situation du Nouveau-Brunswick avec celle du reste du Canada. Des officiels séniors ont aussi exprimé leur intérêt dans ce projet et ont offert de partager leur expérience et leur expertise dans le développement des mécanismes d'évaluation.

## 5.5 Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et le loisir

Le Ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick a depuis longtemps une relation privilégiée avec cette association professionnelle dynamique. En particulier, l'A.C.S.E.P.L. met présentement beaucoup d'efforts dans son programme d'"Éducation physique quotidienne de qualité", cette dernière ayant un lien considérable avec ce qui est proposé pour le Nouveau-Brunswick.

L'A.C.S.E.P.L. a offert de partager son expérience et ses connaissances dans les programmes efficaces d'éducation physique en milieu scolaire, au Canada et au niveau international, ce qui constituerait sa participation dans cette initiative.

## 5.6 PARTICIPaction

Tel que cela sera décrit plus loin dans le plan d'action, PARTICIPaction est prêt à adapter sa campagne nationale, lorsqu'approprié et faisable, afin de mettre un accent spécial sur le Nouveau-Brunswick. Dans plusieurs cas, ceci impliquerait une assocation claire avec l'identification du programme du Nouveau-Brunswick et ceci permettrait à des items de promotion qui encouraient des coûts prohibitifs autrement de devenir des éléments clés de cette campagne provinciale.

## 5.7 Autres associatons nationales

PARTICIPaction entretient des contacts constants avec des associations nationales. Des représentants de PARTICIPaction ont eu la chance d'échanger informellement avec ces associations au sujet de la philosophie derrière le projet proposé. La réaction s'est avérée unanimement positive. Nous sommes donc confiants que, si l'initiative proposée est mise en marche, plusieurs groupes et associations au niveau national devraient fournir des informations, des services, et suggérer des stratégies, leur collaboration étant tout-à-fait unique dans un tel projet.

Voici quelques exemples d'organismes qui pourraient apporter leur contribution:

L'Institut national de la nutrition
L'Association canadienne des diététistes
L'Association canadienne des loisirs intramuros
Le Collège des médecins de famille du Canada

## RECOMMANDATIONS

- Une stratégie complète et coordonnée
- Le plan d'action recommandé
- Le budget et les possibilités d'appui financier

## 6.0 UNE STRATÉGIE COMPLÈTE ET COORDONNÉE

### 6.1 Raison d'être

Tel que mentionné précédement, les expériences de plus en plus nombreuses nous suggèrent que les individus peuvent être "motivés" à assumer une plus grande responsabilité quant à leur propre état de santé, (principalement par l'adoption personnelle de comportements digne d'un mode de vie sain), et que les résultats peuvent avoir un impact significatif.

(a) Bénéfices personnels:

- santé cardio-vasculaire améliorée
- plus d'énergie
- plus grande habileté à contrôler le stress
- contrôle du poids
- améliorations psychologiques
- sensibilisation au facteur sécurité

(b) Bénéfices sociaux/corporatifs:

- réduction du taux d'absentéisme dû à la maladie ou aux accidents
- productivité accrue
- meilleur moral, des individus plus heureux
- conséquences économiques positives

Bien que plusieurs études et expériences pratiques confirment que ces conséquences sont atteignables, il est pratiquement impossible de "prouver" que les résultats économiques sont directement reliés aux changements personnels. Malgré cela, la plupart des experts s'entendent sur le fait qu'un individu en meilleure santé, plus sensibilisé au facteur sécurité et en mesure de contrôler le stress sera moins susceptible d'être un grand consommateur de services de santé et d'être absent à son travail. Un tel changement peut donc avoir un impact économique significatif.

## 6.2 Objectif

Il est suggéré que l'objectif central de la stratégie proposée soit d'encourager les individus de tous âges au Nouveau-Brunswick à adopter des comportements sains.

## 6.3 Stratégies

Globalement, la stratégie inclura une campagne de communications centrée sur l'éducation et la motivation afin de changer les attitudes et les comportements des individus. Des efforts seront réalisés simultanément afin de créer des environnements facilitateurs de façon à aider le processus de changement et de s'assurer que ce changement ne soit pas que temporaire.

Les moyens principaux qui seront utilisés dans cette stratégie devraient être les suivants:

(a) Les programmes actuels des ministères du Gouvernement provincial:
- Tourisme, Loisirs et Patrimoine
- Santé
- Éducation
- Travail

(b) Médias
- principalement en coordonnant les efforts avec ceux de la campagne nationale de PARTICIPaction

(c) Les organismes et programmes recevant des subventions du Gouvernement provincial
- écoles
- départements de santé
- commission des accidents de travail
- les services municipaux de loisirs
- les programmes de perfectionnement
- les congrès

(d) les organismes non-gouvernementaux, professionnels et de programmation
- les diverses associations provinciales et régionales

(e) les compagnies du secteur privé
- appui interne (accès aux milieux de travail)
- appui financier externe

## 6.4 Comité de direction

Il est recommandé qu'un comité de direction soit créé afin d'agir à titre de mécanisme général de planification et de garant de la stratégie. Il serait aussi responsable d'administrer les fonds provenant des gouvernements et du secteur privé.

## 7.0 LE PLAN D'ACTION RECOMMANDÉ

Les recommandations qui suivent sont celles de PARTICIPaction à la lumière de ses discussions avec les différents organismes et ministères présentés précédemment, et de ses 16 années d'expérience (1) dans le domaine de la communication du message de santé et de condition physique, (2) dans la sollicitation et l'obtention de contributions substantielles du secteur privé, et (3) dans la collaboration des réseaux issus de plusieurs organismes et de la valeur que ces derniers représentent.

Plusieurs suggestions au sujet des projets et des programmes spécifiques ont été émises au cours des rencontres avec les divers organismes intéressés. Nous croyons que la plupart d'entre elles méritent d'être considérées. Par conséquent, nous avons tenter dans les recommandations qui vont suivre de créer des mécanismes et des systèmes qui permettront à ces suggestions de se réaliser. Nous croyons aussi que lorsque le comité de direction sera établi, il devra assurer une communication constante avec ces "gens du terrain". Il nous a été évident que ces derniers sont très conscients des besoins et des préoccupations au niveau local, et qu'ils ont de très bonnes suggestions pratiques. Nous recommandons fortement qu'ils soient impliqués autant dans la planification que dans le processus de diffusion.

Certains des points qui suivent pourront nécessiter de plus amples discussions et une élaboration plus approfondie. On doit se rappeler qu'il s'agit seulement de "recommandations". L'opportunité de mettre en oeuvre ces recommandations dépend en dernière analyse de plusieurs facteurs -- l'adhésion du Gouvernment provincial, les ressources financières adéquates (incluant l'engagement de réorienter des fonds publics actuels), l'appui des réseaux et organismes, etc. -- et de discussions ultérieures avec des hauts fonctionnaires provinciaux. PARTICIPaction est toutefois convaincu que les recommandations qui suivent sont entièrement réalisables et que le tout peut fonctionner.

## 7.1 Durée

7.1.1 QU'UN engagement d'au moins deux ans soit fait pour la mise en oeuvre du plan d'action, incluant les appuis financiers, avant même de débuter.

Les expériences passées ont démontré qu'une campagne de communication de masse, particulièrement une qui tente d'utiliser autant les médias que les réseaux de diffusion traditionnels (écoles, milieux de travail, programmes de loisirs), prend plusieurs mois juste pour créer une notoriété et commencer à jouir d'un intérêt et de l'appui du public. Il nous semble ridicule d'initier cette stratégie sans cet engagement d'au moins deux ans. La planification employée qui devrait être développée pour une longue période avec la possibilité d'ajuster le tir selon les réactions successives.

## 7.2 Stratégie de communication

7.2.1 QU'UN message central et constant, et qu'un thème commun à tous les éléments de la campagne soient utilisés.

La notion de "coordination" a été l'élément fondamental de ce rapport, et pour qu'une communication soit efficace, le message et le thème utilisés (incluant le logo et le graphisme), s'ils sont utilisés par tous les partenaires, mèneront plus facilement à l'atteinte des objectifs.

7.2.2 QUE Les messages communiqués reflètent les caractéristiques et les traditions spécifiques au Nouveau-Brunswick, et, autant que faire se peut, mettent en évidence des gens et des programmes locaux.

Les messages doivent principalement mettre l'accent et en évidence le Nouveau-Brunswick.

## 7.3 Campagne de publicité dans les médias

7.3.1 QUE le plus grand nombre possible de médias soient utilisés dans le cadre de la campagne.

Les médias suivant peuvent (et devraient) être utilisés et sont adéquats pour la présentation d'un message spécifique au Nouveau-Brunswick: radio, magazines, journaux (quotidiens et hebdomadaires), bulletins, publications internes, cartons de lait et publicité extérieure. La télévision est le seul média qui n'est pas pratique pour communiquer le message spécifique au Nouveau-Brunswick. Toutefois, si le nom de PARTICIPaction était utilisé dans le cadre de cette campagne, il serait possible d'utiliser la campagne nationale en y donnant un certain caractère spécifique au Nouveau-Brunswick.

7.3.2 QUE toutes les possibilités de communication, en plus des médias traditionnels, soient utilisés de façon complémentaire.

À titre d'exemples, citons les entrevues télévisées et radiophoniques, les chroniques dans les journaux, les conférences de nouvelles, la présentation de prix lors de dîners officiels, les programmes de certificats honorifiques, les encarts dans les envois postaux de compagnies publiques.

## 7.4 Réseaux

7.4.1 QUE les programmes provinciaux, régionaux et locaux existants appropriés soient mis sous le couvert de la campagne coordonnée à l'échelle provinciale.

Plusieurs programmes existants appuyés par des ministères du Gouvernement provincial peuvent et devraient être réorientés ou "mis sous le couvert" de la campagne de façon à ce qu'ils deviennent des éléments de cette initiative majeure. Dans la majorité des cas, ceci peut se faire sans déboursés additionnels aux budgets gouvernementaux déjà approuvés.

7.4.2 QUE les ressources de programmation et de communication déjà existantes, autant au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs, soient adaptées et intégrées dans la campagne coordonnée.

Plusieurs ressources de qualité sont actuellement disponibles et, avec des déboursés limités, pourraient être adaptées de façon adéquate afin de servir des besoins de ce projet. Il n'est pas nécessaire de "réinventer la roue".

Si l'on considère PARTICIPaction seulement, il existe un grand nombre de ressources de promotion, d'éducation ou autre -- des ressources qui ont coûté des milliers de dollars à produire -- qui peuvent être adaptées de façon économique et de façon à mieux s'intégrer à ce projet

d'envergure pour le Nouveau-Brunswick. Voici quelques exemples: le programme APEX pour le milieu scolaire élémentaire de l'Ontario centré sur la nutrition et la condition physique; les ressources éducationnelles destinées aux moniteurs de conditionnement physique et aux participants de leurs cours (Bonne Forme - Bonne Mesure, et la Mesure de l'énergie); les publications populaires sur la santé, la condition physique et la sécurité et les affiches qu'achètent et distribuent des centaines de compagnies à leurs employés (Communications en milieu de travail); des événements très visibles comme le Défi CrownVie PARTICIPaction (3 6000 000 participants enregistrés en mai 1987); des ressources éducatives visant un public-cible (L'Objectiviseur); affiches, annonces bouche-trou, etc.

Le matériel mentionné ci-dessus n'est suggéré qu'à titre d'exemples. Il existe évidemment d'autres excellentes ressources provenant d'autres organisations. Le point à retenir est que des ressources utiles existent et devraient être identifiées et par la suite adaptées de façon à devenir des éléments de la campagne coordonnée. Ceci ne devrait pas être une sélection aléatoire du matériel disponible. (Une certaine somme d'argent a été prévue au budget afin de permettre l'obtention et l'adaptation de ces ressources).

7.4.3. QU'UN mécanisme soit mis en place afin de permettre une communication constante entre le Comité de direction et les organismes majeurs en santé et en condition physique du Nouveau-Brunswick.

Tel que mentionné précédemment, les rencontres avec plusieurs associations locales et provinciales ont permis d'accumuler plusieurs suggestions utiles. Il a été aussi évident, comme on pouvait le prévoir, que la plupart de ces organismes ont des idées très claires sur les besoins des différents publics-cibles et des solutions à suggérer. Par conséquent, leur participation active au processus de planification est considérée comme étant très importante.

De plus, il a été évident qu'il existe actuellement plusieurs programmes ayant du succès et d'autres initiatives qui sont en phase de développement au niveau local. Le Comité de direction ne devra pas seulement être au courant de ces derniers, mais dans plusieurs cas devrait essayer d'appuyer ces efforts. (C'est ce que l'on entend par une campagne coordonnée, comparativement à une simple série d'initiatives isolées).

## 7.5 Environnements facilitateurs

7.5 QUE des stratégies soient développées afin d'impliquer activement les preneurs de décision et des "gens du terrain" qui influencent directement.

Il est important de non seulement avoir l'appui du public mais aussi des chefs de file et des gens qui influencent comme les politiciens, les chefs de file dans le domaine des affaires, les médecins, les conseils scolaires, les maires, les associations professionnelles, etc. Dans le même ordre d'idées, des possibilités d'implication et de participation devraient être offertes aux parents, aux moniteurs pour les jeunes, aux membres des clubs sociaux et autres -- tous ceux qui peuvent aider à créer un environnement facilitateur.

## 7.6 Évaluation

7.6.1 QU'UNE recherche, incluant une étude initiale, soit un élément de cette initiative unique de façon à mesurer les résultats et fournir des informations utiles pour la planification future.

Une procédure d'évaluation complète devra être développée en fonction de l'appui financier disponible. Il est très important que la procédure suivie pour la cueillette des données permette de les comparer entre elles et avec celles d'autres études. Ceci peut rendre l'information recueillie plus utile et rendre le processus d'évaluation moins coûteux.

Nous recommandons, à la lumière de notre expérience, que la recherche soit réalisée par une compagnie indépendante. Toutefois, nous recommandons aussi que des discussions soient pousuivies avec les spécialistes en recherche sociale de l'Institut de Leadership de l'Université de Moncton, et l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, de façon à les impliquer dans le plan d'évaluation continue.

## 7.7 Comité de direction

7.7.1 QU'UN petit comité de direction (maximum de 12 personnes) soit créé afin d'assumer le leadership de cette initiative provinciale.

En fonction du souhait du Gouvernement provincial, un des deux modèles présentés pourra être choisi.

Le Modèle "A" impliquerait des représentants séniors des différents ministères participants qui assumeraient le rôle principal de leadership.

Le modèle "B" consiste en un leadership assumé par des représentants non-gouvernementaux (bien qu'il y ait toujours une participation significative du gouvernement) et serait plus proche du modèle de PARTICIPaction.

Les avantages et désavantages de ces deux modèles sont présentés en détails dans la prochaine section.

## 8.0 LA DIRECTION DU PROJET

Deux modèles possibles ont été suggérés. Chacun implique la mise en place d'un comité relativement petit responsable de la coordination générale.

### 8.1 Modèle "A"

Composition suggérée:

- un membre sénior du gouvernement à titre de directeur général
- un représentant sénior de chacun des quatre ministères gouvernementaux participants
- deux représentants du secteur privé (employeurs majeurs)
- quatre représentants d'organismes provinciaux non-gouvernementaux appropriés
- un représentant du gouvernement fédéral (au nom de Condition physique Canada et de la Direction de la promotion de la santé).

Avantages:

1. Initiative clairement dirigée et contrôlée par le gouvernement provincial.

2. Le Directeur général et le personnel de soutien seront probablement déjà des employés salariés, ce qui réduira les besoins de fonds "nouveaux" pour couvrir les services d'administration.

Désavantages:

1. Peut être plus difficile d'attirer l'appui financier du secteur privé étant donné que le projet serait perçu comme un programme gouvernemental.

2. Les médias peuvent être moins susceptibles de fournir des espaces publicitaires d'intérêt public s'ils sentent qu'ils peuvent obtenir un revenu de placement publicitaire du gouvernement.

## 8.2 Modèle "B"

Composition suggérée:

- une personne engagée du "secteur privé" à titre de directeur général

- un représentant sénior de chacun des quatre ministères gouvernementaux participants

- six représentants du secteur privé (incluant les médias)

- un représentant du gouvernement fédéral (au nom de Condition physique Canada et de la Direction de la promotion de la santé)

Avantages:

- Cette équipe de direction, (qui serait préférablement incorporée en tant qu'organisme privé sans but lucratif), guiderait ses opérations clairement comme un organisme autonome (mais aussi liée au gouvernement) ce qui aurait plus d'attrait pour le secteur privé.

- Plus facile d'attirer l'appui financier du secteur privé.

- Plus facile d'attirer l'appui des médias pour la publicité d'intérêt public.

Désavantages:

- Les ministères gouvernementaux participants ont moins de contrôle, (bien que l'engagement financier du gouvernement et les critères sous-jacents exercent ultimement une influence considérable).

- Les coûts d'opération sont plus élevés car un organisme incorporé sans but lucratif devra être localisé physiquement à l'extérieur des édifices gouvernementaux et le directeur général serait un employé salarié à plein temps. Quelques membres du personnel de soutien seront aussi nécessaires.

## 9.0 LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET LE CHEMINEMENT CRITIQUE

Des promotions continues (via les médias et d'autres véhicules) sont essentielles au succès de la stratégie proposée.

En un premier temps, le but de la campagne médiatique, pour les 12 premiers mois tout au moins, est de créer une PRISE DE CONSCIENCE:

- une prise de conscience de la création de cette nouvelle initiative et de son objectif;
- une prise de conscience des besoins et des préoccupations qu'elle entend traiter; et
- une prise de conscience du style et du ton positifs centrés sur la clientèle de cette campagne.

Il est anticipé qu'entre le sixième et le neuvième mois de la campagne, une composante "ÉDUCATIVE" sera ajoutée, dépendamment du niveau de visibilité qu'aura joui la campagne à ses débuts:

- information éducative au sujet de la nature des préoccupations (pour mieux les comprendre); et
- éducation au sujet des choix personnels qui peuvent commencer à faire une différence.

Eventuellement, la campagne commencera à se centrer de plus en plus sur la composante "ÉDUCATIVE" et commencera à utiliser des techniques de MOTIVATION.

Ce qui précède fait principalement référence à la campagne dans les médias, mais les mêmes principes s'appliquent aux campagnes complémentaires qui s'implanteront simultanément dans les ministères gouvernementaux et le secteur privé. Le tableau qui suit présente une vue d'ensemble du déroulement de la campagne.

| avril 1988 | avril 1989 | avril 1990 |
|---|---|---|

Comité de direction créé
Pré-lancement/contact avec organismes collaborateurs
(Mai-Août)

Lancement de la campagne médiatique (Juin 88) (Prise de conscience) (Éducation) (Motivation)

Campagnes complémentaires dans les ministères, écoles, milieux de travail (Sept. 88)

Implantation des nouveaux programmes en milieu de travail

Adaptation de programmes gouvernementaux existants

Campagne d'appui des organismes bénévoles

Adaptation des programmes des organisations bénévoles pour aider la campagne

Programmes scolaires intégrés à la campagne coordonnée

Pré-lancement
Évaluation de départ

Première année
Évaluation et réactions

Deuxième année
Évaluation et réactions

## 10.0 OPTIONS BUDGÉTAIRES

Le budget d'opérations réel va évidemment dépendre de plusieurs variables dont une série de décisions qui seront prises par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, les projections suivantes sont basées sur les années d'expérience de PARTICIPaction et ont pour but de fournir une vue réaliste d'un scénario.

## SUGGESTION D'UN BUDGET D'OPÉRATION

(en milliers de dollars)

| | 1988-89 | 1989-90 | 1990-91 |
|---|---|---|---|
| **REVENUS** | | | |
| Gouvernement du Nouveau-Brunswick | 400$ | 350$ | 300$ |
| Condition physique Canada | 150 | 100 | 50 |
| Promotion de la santé | 150 | 100 | 50 |
| Secteur privé | 50 | 150 | 350 |
| Fondations | - | 50 | 50 |
| TOTAL "COMPTANT" | 750$ | 750$ | 800$ |
| Valeur de la campagne d'intérêt public | 250 | 400 | 500 |
| VALEUR TOTALE | 1 000$ | 1 150$ | 1 300$ |
| **DÉPENSES** | | | |
| Production | 364$ | 371$ | 409$ |
| Opérations | 44 | 48 | 52 |
| Administration générale | 111 | 94 | 96 |
| Direction et commandites | 231 | 237 | 243 |
| TOTAL DES DÉPENSES | 750$ | 750$ | 800$ |

| | 1988-89 | 1989-90 | 1990-91 |
|---|---|---|---|
| **PRODUCTION** | | | |
| Radio | 30$ | 30$ | 30$ |
| Câble et Télévision | 15 | 10 | 10 |
| Magazines | 15 | 15 | 10 |
| Autres imprimés | 30 | 10 | 10 |
| Affiches | 40 | 35 | 20 |
| Rédaction | 25 | 25 | 20 |
| Projets spéciaux et relations publiques | 30 | 15 | 10 |
| Bulletin | 75 | 75 | 75 |
| Adaptation de ressources | 54 | 36 | 24 |
| Projets commandités | 50 | 120 | 200 |
| | 364$ | 371$ | 409$ |
| **OPÉRATIONS** | | | |
| Personnel (1) | 30$ | 32$ | 34$ |
| Frais de voyage | 5 | 6 | 7 |
| Interurbains | 4 | 5 | 5 |
| Distribution | 5 | 5 | 6 |
| | 44$ | 48$ | 52$ |
| **ADMINISTRATION GÉNÉRALE** | | | |
| Personnel de soutien (2) | 27$ | 29$ | 31$ |
| Téléphone | 4 | 4 | 4 |
| Poste | 5 | 5 | 5 |
| Location | 25 | 25 | 25 |
| Équipement | 30 | 15 | 15 |
| Articles de bureau | 10 | 6 | 6 |
| Opérations générales | 5 | 5 | 5 |
| Frais légaux et de comptabilité | 5 | 5 | 5 |
| | 111$ | 94$ | 96$ |
| **DIRECTION ET COMMANDITES** | | | |
| Personnel (2) | 95$ | 100$ | 105$ |
| Consultants | 60 | 60 | 60 |
| Frais de voyage | 6 | 7 | 8 |
| Interurbains | 5 | 5 | 5 |
| Recherche et développement | 10 | 10 | 10 |
| Rencontres des administrateurs | 5 | 5 | 5 |
| Recherche | 50 | 50 | 50 |
| | 231$ | 237$ | 243$ |

## 11.0 LA PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ - LA PROCHAINE ÉTAPE

Depuis le tout début de cette étude, il a été convenu que la participation active du secteur privé est souhaitable. Idéalement, cette implication prendrait deux formes:

(a) l'appui interne et la coopération à la campagne provinciale (ressources et programmes pour les employés); et

(b) contribution financière ou commandite d'initiatives publiques (par exemple: fournir les fonds nécessaires à la production et à la distribution de matériel éducatif en échange de la visibilité offerte par l'impression de l'identification de la corporation et la publicité).

À la lumière de notre expérience et de quelques discussions préliminaires, PARTICIPaction n'a aucun doute que plusieurs compagnies au Nouveau-Brunswick appuieront au niveau interne cette campagne pour le bénéfice de leurs employés.

Nous croyons aussi par expérience qu'il existe un potentiel pour les commandites corporatives externes; toutefois, ceci nécessite de plus amples recherches et confirmations.

Encore à la lumière de notre expérience, nous croyons que les compagnies hésitent à engager des fonds tant qu'elles n'ont pas la chance:

(a) d'avoir une idée de l'ensemble du plan et une compréhension de la façon dont leurs commandites s'inscrivent dans ce plan;

(b) de connaître l'envergure de l'engagement financier du gouvernement et d'autres commanditaires; et

(c) de comprendre le type de mécanisme de direction du projet -- qui détient l'autorité suprême, le contrôle financier, ainsi que la qualité des chefs de file qui le supportent.

Cette prudence du secteur privé est compréhensible. Par conséquent, les étapes suivantes sont recommandées:

(a) Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick décide définitivement de son intention d'entreprendre cette initiative.

(b) Si la réponse au paragraphe (a) est "oui", déterminer le modèle de direction et les directives d'opérations qu'il juge adéquates.

(c) Approuver, "en principe" seulement, le budget d'opérations d'une durée de deux ans.

Lorsque ces importantes décisions seront prises, PARTICIPaction est disposé à rencontrer deux ou trois grandes compagnies du Nouveau-Brunswick afin d'obtenir leur engagement "de principe". Dans le cas où PARTICIPaction obtient un tel engagement de principe, une discussion avec le Comité de direction permettra d'envisager les étapes suivantes. Si cet engagement n'est pas obtenu, le Gouvernement aura la possibilité de reconsidérer son engagement. Toutefois, si l'engagement du secteur privé y est, (et nous croyons que ce sera le cas), la phase d'implantation pourra débuter rapidement.

PARTICIPaction est aussi prêt à préparer un rapport et une analyse de ses rencontres.

## 12.0 CONCLUSION

PARTICIPaction désire remercier le Ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine du Nouveau-Brunswick, et Condition physique Canada, qui ont rendu possible la réalisation de cette étude. Nous désirons souligner en particulier la direction et l'aide de M. Donat Thériault qui ont été grandement appréciées.

Tel que mentionné précédemment, PARTICIPaction a constaté une très grande réceptivité et un enthousiasme pour la stratégie proposée dans ce document. Les chefs de file non-gouvernementaux de la santé et de la condition physique sont prêts à s'impliquer. Nous croyons qu'avec la participation coordonnée et le leadership des ministères de la santé, de l'éducation, et du travail en plus de ceux du ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine, cette initiative peut avoir du succès et devenir un modèle pour tout le Canada.

## ANNEXES

A. Données sur le Nouveau-Brunswick

B. Notes prises au cours de la réunion à Frédéricton le 16 février 1987 et à Moncton le 17 février 1987

C. Lettres d'appui - Domaine de la condition physique du Nouveau-Brunswick

ANNEXE A

DONNÉES SUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

1. Données démographiques

| | | |
|---|---|---|
| Population | 713,400 (1er juin 1984) | |
| Groupes d'âge | 0 - 24 | 42.4% |
| | 25 - 44 | 29.6% |
| | 45 - 64 | 17.3% |
| | 65+ | 10.67% |
| Revenu familial (1985) | Moyenne | 27 431$ |
| | médiane | 23 164$ |
| Instruction (1981) | moins d'une 9e année | 30% |
| | 9e - 13e année | 63.9% |
| | Universitaire | 6% |
| Urbain/Rural (1981) | urbain | 50.7% |
| | rural | 49.3% |
| État matrimonial (1984) | célibataire | 45.7% |
| | marié(e) | 47.0% |
| | veuf/veuve | 5.0% |
| | divorcé(e) | 2.3% |

Genres d'emploi (263 000 individus détenant un emploi)

| | |
|---|---|
| Gestionnaires/Professionnels | 27.0% |
| Bureau/Ventes/Service | 40.9% |
| Primaire/Manufacturier Construction/Transport/Autres | 32.1% |
| Taux de chômage (1986 - moyen annuel) | 14.4% |

| | | |
|---|---|---|
| "Langue maternelle" | Anglais | 66.0% |
| | Français | 34.0% |
| Langues parlées | Bilinque | 26.5% |
| | Anglais seulement | 60.5% |
| | Français seulement | 13.0% |

---

Sources: Statistiques Canada
Ministère de l'emploi et de l'immigration du Canada

## 2. Activité physique

| | |
|---|---|
| Fréquence | 46% des individus sont actifs régulièrement (3+ hr/semaine, 9+ mois/année) |
| Intensité | Au Canada, seulement 24,9% (28,3% des hommes et 21,4% des femmes) sont suffisamment actifs (c'est-à-dire qu'ils atteignent le dosage requis d'exercice en termes de dépense énergétique), le Nouveau-Brunswick ayant le plus bas pourcentage. Toutefois, selon l'enquête Promotion de la santé, 43% des citoyens du Nouveau-Brunswick disent qu'ils pratiquent suffisamment d'activité physique. |

---

Sources: Enquête Condition physique Canada (1981)
PARTICIPaction (1982)
Enquête Promotion de la santé (1985)

ANNEXE B

NOTES DES RENCONTRES À MONCTON DU 17 FÉVRIER 1987 ET À FRÉDÉRICTON DU 16 FÉVRIER 1987

UNE STRATÉGIE DE PROMOTION DE LA CONDITION PHYSIQUE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

NOTES DE LA RENCONTRE

TENUE LE 17 FÉVRIER, 1987 À MONCTON

CONSULTATION AUPRÈS DES PRINCIPAUX CHEFS DE FILE ET PRINCIPALES ORGANISATIONS DANS LE DOMAINE DE LA CONDITION PHYSIQUE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

---

Étaient présents :

. Charles Babineau, U. de Moncton
. Rachelle Bordeleau, Institut de leadership
. Paul Boudreau, U. de Moncton
. Céleste Boulay, Conseil provincial des éducateurs physiques du NB
. Rose Eva Comeau, Conseil provincial des éducateurs physiques du NB
. Paul Demers, Acadie en forme
. Etienne Deschênes
. Normand Gionet, U. de Moncton
. Ronald Johnson, Tourisme, Loisirs et Patrimoine
. François Lagarde, PARTICIPaction
. Eugène LeBlanc, Tourisme, Loisirs et Patrimoine
. Aldo Mallet, Fédération de la condition physique du NB
. Jean-Guy Poitras, CUSLM
. Réal Savoie, Tourisme, Loisirs et Patrimoine
. Donat Thériault, Tourisme, Loisirs et Patrimoine
. Vance Toner, Institut de leadership

BESOINS EN MATIÈRE DE PROMOTION

. jeunes à l'école
. rôle des professionnels
. commencer dans les petites régions
. promotion plus large que les classes de conditionnement physique (inclure le plein air, la nutrition...)
. mettre l'accent sur le social
. promotion auprès des professeurs d'E.P. (leur redonner la conviction)
. auprès des conseils scolaires
. auprès des parents
. auprès des médecins
. auprès des futurs enseignants
. rejoindre toutes les clientèles (femmes, handicapés...)
. s'assurer de tenir compte des communautés rurales

.../2

. impliquer les médias de façon à ce qu'ils fassent la promotion de chefs de file locaux, de conférenciers, d'organismes et de programmes
. mettre l'accent sur le sentiment d'appartenance à la communauté
. profiter du caractère géographique du NB (l'eau)
. faire connaître les projets existants (NB Power)
. promotion d'activités peu coûteuses
. sensibiliser les architectes et les ingénieurs
. promotion du concept de mieux-être et de la responsabilité individuelle en matière de santé
. auprès des entraîneurs (préparation au hockey par exemple)
. mettre l'accent sur les activités suivantes : activités aquatiques ski de fond, raquettes, patinage, vélo, jogging, marche, course d'orientation, volleyball, baseball/softball
. mettre l'accent sur la qualité de vie

AUTRES BESOINS

. $ pour la recherche
. formation des professeurs et des moniteurs
. structure régionale avec $
. mettre l'accent sur des activités de participation au lieu de compétition dans la programmation municipale

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

. prévoir une évaluation
. tenir compte des organismes existants
. définir clairement ce dont on fait la promotion
. se servir des personnes dans le milieu
. éviter les dédoublements
. tenir les intervenants informés du développement de la stratégie et des activités reliés au plan d'action

IDÉES DE PROJETS

. liste de cadeaux de Noël
. échanges d'équipements
. mettre des chambres d'hôtel disponibles à la population le midi
. calendrier provincial des activités
. idées pour les festivals
. liste de conférenciers

.../3

## RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

. médecins
. municipalités
. écoles
. agences privées (guides, scouts...)
. associations de villes et de villages

## COMMANDITAIRES POTENTIELS

. McCain *
. Irving *
. L'Assomption *
. les fondations
. Baxter
. Les compagnies d'assurance (SunLife, Metropolitain, London)
. Banques (Royale, Caisses pop.)
. CIP
. Frazer
. Loto Atlantique
. Co-op
. NB Tel
. NB Power
. Texaco
. Petro-Canada
. Kinsmen
. Pepsi
. Coke
. Shoppers
. McDonald's
. Brasseries

**PARTICIPANTS À LA RENCONTRE DU 17 FÉVRIER 1987 À MONCTON**

Charles Babineau *

Rachelle Bordeleau *

Paul Boudreau *

Céleste Boulay
C.P. 582
Bouctouche, N.B.
EOA 1GO

tel: 743-5495
743-6937

Rose Eva Comeau
C.P. 781
Richibouctou, N.B.
EOA 2MO

tel: 523-9083

Paul Demers
C.P. 194
St-Louis-de-Kent, N.B.
EOA 2ZO

tel: 876-4316
876-3315

Normand Gionet *

Ronald Johnson
Min. Tourisme, Loisirs
Bureau régional de Moncton
77O, rue Main
C.P. 5001
Moncton, N.B.
E1C 1E9

tel: 858-2512

Eugène LeBlanc (voir R. Johnson)

Aldo Mallet
Boîte 9, Empl. 5
Robertville, N.B.
EOB 2KO

tél: 783-7811
546-9981

Jean-Guy Poitras
CUSLM
Boul. Hébert
Edmunston, N.B.
E3V 2S8

tél: 735-8804
735-8751

Réal Savoie
270 Douglas avenue
Keystone Place
P.O. Box 5001
Bathurst, N.B.
E2A 1M8

tél: 546-3314

Etienne Deschênes
300 Beaverbrook Rd.
Carrefour-Beausoleil
Newcastle, N.B.

tél: 622-7550

Vance Toner *

---

* CEPS
Université de Moncton
Moncton, N.B.
E1A 3E9

tél: 858-4165

A FITNESS PROMOTION STRATEGY FOR NEW BRUNSWICK

FEASIBILITY STUDY

NOTES FROM THE MEETING HELD IN

FREDERICTON ON FEBRUARY 16, 1987

CONSULTATION WITH N.B. MAJOR FITNESS

ORGANIZATIONS AND LEADERS

---

Were present:

. Gary Bard, St John Regional Centre
. Gary Bernard, P.E. Council
. John Beyea
. Rhéal Chiasson, Dept. of Education
. Ed Fox, YM-YWCA - Fredericton
. Rod Higgins, Community Services Dept.
. Carolyn Judd, Heritage Health and Fitness Centre
. Clifford Kennedy, Tourism, Recreation & Heritage
. François Lagarde, PARTICIPaction
. David McCrindle
. Payson Powell, YMCA - Moncton
. Tim Snow, YM-YWCA - Fredericton
. Daryl Steeves, NBFLF
. Donat Thériault, Tourism, Recreation & Heritage
. Bun Veysey, Tourism, Recreation and Heritage
. Garth Wade
. Doris Ward, YM-YWCA - St. John
. Louise Yerxa, Lou's Body Shop

IDENTIFIED NEEDS IN THE AREA OF PROMOTION

. focus on motivation
. physical education in schools
. youth (6 to 15 years)
. healthy lifestyle in a practical and cost-efficient way
. make it easy
. adapt fitness to ongoing activities
. home environment
. proper things to do - how to
. parents - to have an impact on decision makers

.../2

. combine a global strategy with a targetted strategy if $ is available
. consider basic values of N.B.: family, tradition, security
. consider rural/urban aspect of N.B.
. consider cultural differences (French/English)
. include nutrition and other lifestyle components
. include disabled
. deal with the myth that physical jobs are enough and include other lifestyle concerns (nutrition)
. cost-benefits for tax payers
. consumer awareness

IDENTIFIED NEEDS IN OTHER AREAS

. leadership should be more consistent and standardized
. need for leadership in rural areas
. open community facilities at lesser prices
. introduce financial benefits for individuals and corporations

PROJECTS IDEAS

. T.V. and radio spots
. slide shows for leaders
. video for schools
. post card to order more information
. local festivals' guide for fitness events or activities
. dairy panels
. series of themes for the 3-year project
. contest (using gas stations)
. financial incentives
. scholarship
. fitness achiever program
. use N.B. P.Ed. Week to reach parents
. use professional hockey teams
. calendar

.../3

DELIVERY SYSTEMS

. schools
. workplace
. volunteer organizations
. medical profession
. Ys
. churches
. unions
. janitors
. message included in family allowance cheques
. senior citizens organizations
. taxi cabs
. teachers

POTENTIAL CORPORATE SPONSORS

. McCain Foods
. Milk Marketing Board
. Irving
. NB Tel
. Companies making money on kids (chocolate, candies...)
. Pepsi
. Baxter Dairy
. Shoppers
. NB Power
. Brunswick Mines
. Gov. Departments
. Mills
. Weight Watchers
. Connors Brothers
. Breweries
. Insurance companies

**PARTICIPANTS AT THE FEBRUARY 16, 1987 MEETING - NEW BRUNSWICK STUDY**

Gary Bard
Saint John Regional Centre
439 Prince St.
Saint John, N.B.
E2M 1R2

tel: 658-2492

Gary Bernard
19 Winslow Ave.
Chatham, N.B.
E1N 2Y2

tel: 773-7389

John Beyea
P.O. Box 12345
Fredericton, N.B.
E3B 5C3

tel: 453-2814

Rhéal Chiasson
Dept. of Education
P.O. Box 6000
Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Ed Fox
YM-YWCA
Fredericton, N.B.
E3B 1N2

Rod Higgins
Community Services Dept.
100 Westmorland St.
Moncton, N.B.
E1C 5B2

Carolyn Judd
c/o Heritage Health and Fitness Centre
95 Fundry St.
Suite 206
Moncton, N.B.
E1C 8N8

tel: 855-6777

Clifford Kennedy Jr.
Tourism, Recreation & Heritage
P.O. Box 12345
Fredericton, N.B.
E3B 5C3

tel: 453-2814

David McCrindle
P.O. Box 37
Oromocto, N.B.
E2V 2G4

tel: 357-3333

Payson Powell
YMCA
68 Highfield St.
Moncton, N.B.
E1C 5N3

tel: 857-0606

Tim Snow
YMCA-YWCA
28 Saunders St.
Fredericton, N.B.
E3B 1N1

Daryl Steeves
CGAC
50 Union St.
St. John, N.B.
E2L 1A1

tel: 642-3514

Bun Veysey
Tourism, Recreation & Heritage
P.O. Box 5001
Woodstock, N.B.
EOJ 2BO

tel: 328-9181

Garth Wade
22 Robin Dr.
Comp 199 SS#1
Fredericton, N.B.
E3B 5M7

tel: 459-3497

Doris Ward
YM-YWCA
Hazen Ave.
Saint John, N.B.
E2L 3G6

Louise Yerxa
Lou's Body Shop
550 King St.
Fredericton, N.B.
E3B 1E6

ANNEXE C

LETTRES D'APPUI
DOMAINE DE LA CONDITION PHYSIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

FEB 20 1987

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE SAINT-LOUIS-MAILLET
EDMUNDSTON, NOUVEAU-BRUNSWICK, CANADA E3V 2S8

le 19 juillet 1987

Honorable Omer Léger
Ministère du Tourisme,
Loisirs et Patrimoine
C.P. 12345
Fredericton, N.-B.
E3B 5C3

Cher Ministre,

Par la présente, je désire vous informer que j'ai participé personnellement à une rencontre organisée par les représentants de votre ministère en collaboration avec Participaction dans le but de préparer une étude de faisabilité portant sur une stratégie de promotion de la condition physique au Nouveau-Brunswick.

Je suis très heureux d'une telle initiative et surtout qu'elle arrive à une époque où on questionne énormément les coûts de santé, la qualité de vie, le travail stressant, le rôle des différents intervenants tant privés que publiques. Il est donc urgent qu'on promouvoie la condition physique pour que nos citoyens, citoyennes de la province aient la joie de mieux vivre chez-nous avec nos ressources naturelles fort intéressantes. Nous supportons donc en principe une campagne de promotion sur l'importance de la condition physique au Nouveau-Brunswick.

Enfin, permettez-moi de vous assurer, au nom des sportifs, sportives du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, et de la région du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, de notre collaboration très soutenue et de la façon la plus appropriée possible.

Entre-temps, recevez Monsieur le Ministre, mes salutations les plus sincères.

Jean-Guy Poitras

Dr Jean-Guy Poitras
Responsable des Sports au CUSLM
et président de plusieurs
associations sportives du N.-O.

C.C. M. Donat Thériault
M. Darryl Steeves

FEB 25 1987

# THE GREATER MONCTON YMCA

68 Highfield St., Moncton, New Brunswick E1C 5N3 Telephone (506) 857-0606
68 rue Highfield, Moncton, Nouveau-Brunswick E1C 5N3 Téléphone (506) 857-0606

CHIEF EXECUTIVE OFFICER
DIRECTEUR GENERAL
G. Payson Rowell, III

The Honorable Omer Leger
Minister of Tourism, Recreation and Heritage
P.O. Box 12345
Fredericton, N.B.
E3B 5C3

February 21, 1987

Re: A Fitness Promotion Strategy for New Brunswick

Dear Mr. Minister,

Having participated in the February 16th meeting of the Recreation Branch, I commend your department for this initiative, ''A Fitness Strategy for New Brunswick''.

The Greater Moncton YMCA supports the principles and basic concept as proposed, and we will be pleased to collaborate with the Recreation Branch, Participaction and the many other organizations. Further, I would be pleased to serve on a Management Committee for the Program.

Hoping for continued progress with this progressive endeavor for our Province, I remain.

Sincerely

Payson Rowell
Chief Executive Officer

cc. M. Donat Theriault

MAR 4 1987

678 Charlotte Street
FREDERICTON, N.B.
E3B 1M3

February 18,1987

Honorable Omer Leger, Minister
Tourism, Recreation & Heritage
P.O. Box 12345
FREDERICTON, N.B.
E3B 5C3

mail
FEB 27 1987

Dear Mr. Minister:

A representative of the Recreation Society of Atlantic Canada attended a meeting Monday, February 16,1987 in Fredericton regarding a feasibility study for "A Fitness Promotion Strategy" for New Brunswick.

The Recreation Society of Atlantic Canada supports in principle the concept of developing a fitness promotion strategy for New Brunswick, and will assist such an initiative in the most appropriate fashion.

Sincerely.

Gwen McKay, President
Recreation Society of Atlantic Canada

GM/gmr

cc: Donat Theriault
Director, Recreation Branch
Tourism, Recreation & Heritage

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON
MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK, CANADA E1A 3E9

FEB 24 1987

1987 02 23

Monsieur Omer Léger, ministre
Ministère du Tourisme, Loisir
et Patrimoine
C. P. 12345
Frédéricton, NB
E3B 5C3

Monsieur le ministre,

Par la présente, permettez-moi de vous informer de ma présence à la réunion du 17 février relative au projet intitulé "Une stratégie de promotion de la condition physique au N.-B." présidée par Monsieur Donat Thériault.

Le projet proposé est un projet très prometteur et actuel en vue de sensibiliser les gens de la province face aux bienfaits d'une bonne condition physique et d'une pratique d'habitudes de vie saine. En tant que spécialiste dans le domaine, je supporte entièrement ce projet.

De plus, Monsieur le ministre, je suis prêt à collaborer activement à la réalisation de tel projet longuement attendu. Avec mes collègues de l'Université de Moncton, nous croyons pouvoir apporter au projet notre expertise en matière de la recherche et de servir votre ministère comme conseillers et personnes ressources.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Normand Gionet

Normand Gionet, Ph.D.
Professeur agrégé
Ecole d'éducation physique
et de loisir

NG:jb

Copie: Donat Thériault ✓
Darryl Steeves

COMMITTEE CHAIRMAN
Blair Surette
P.O. Box 459
Rothesay, N.B.
E0G 2W0
Phone: 847-8878

SECRETARY
Diane Bormke
Grand Bay Centrum
P.O. Box 180
Grand Bay, N.B. E0G 1W0
Phone: 738-8457

TREASURER
Dave O'Toole
Parks & Recreation
P.O. Box 1971
Saint John, N.B. E2L 4L1
Phone: 658-2997

AREA REPRESENTATIVES
Norm Stout
Eighth Hussars Arena
P.O. Box 1057
Sussex, N.B. E0E 1P0
Phone: 433-3498

Gary Clark
Grand Bay Centrum
P.O. Box 180
Grand Bay, N.B. E0G 1W0
Phone: 738-8457

PROVINCIAL ADVISOR
Arnold Hopper
Dept. of Youth & Recreation
P.O. Box 5001
Sussex, N.B. E0E 1P0
Phone: 433-1063

C.A.M.R. REPRESENTATIVE
David Jory
C.A.M.R. - Saint John
65 Candlewood Lane
Saint John, N.B. E2L 1E8
Phone: 693-0066

Fundy Regional Games

FEB 23 1987

# Fundy Regional Games "86"

## QUISPAMSIS, N.B. – AUG. 6-7

Fundy Region Recreologist Association
c/o Blair Surette
10 Woodward Crescent
ROTHESAY, N.B.
E2E 1N5

February 18,1987

Honorable Omer Leger, Minister
Tourism, Recreation & Heritage
P.O. Box 12345
FREDERICTON, N.B.
E3B 5C3

Dear Mr. Minister:

A representative of the Fundy Region Recreologist Association attended a meeting Monday, February 16,1987 in Fredericton regarding a feasibility study for "A Fitness Promotion Strategy" for New Brunswick.

The Fundy Region Recreologist Association supports in principle the concept of developing a fitness promotion strategy for New Brunswick, and will assist such an initiative in the most appropriate fashion.

Sincerely,

Blair Surette, President
Fundy Region Recreologist Association

BS/gmr

cc: Donat Theriault
Director, Recreation Branch
Tourism, Recreation & Heritage

YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION
YOUNG WOMEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION

28 SAUNDERS STREET
FREDERICTON, NEW BRUNSWICK E3B 1N1

PHONE (506) 458-1186

FEB 27 1987

February 24, 1987

Hon. Omer Leger
Minister of Tourism
Province of New Brunswick
P.O. Box 12345
Fredericton, N.B.
E3B 5C3

Dear Minister,

I am writing regarding the recent initiative of your department in developing a Fitness Promotion Strategy for New Brunswick. The consultation held on February 16 in Fredericton was very well conducted and of great interest to those in attendance.

The Fredericton YM-YWCA supports this program in principle and would plan to participate in a way which is consistant with our goals and our resources.

Sincerely,

Ed Fox
Executive Director

EF/dp
cc: Donat Theriault

# Fitness Assoc. of Fredericton

1986-87

MAR 2 1987

22 Robin Drive
Comp 199, SS#1
Fredericton, N.B.
E3B 5M7

February 23, 1987

Hon. Omer Leger
Minister
Dept. Of Tourism, Recreation and Heritage
P.O. Box 12345,
Fredericton, N.B.
E3b 5C3

Dear Sir:

As chairman of the Fitness Association of Fredericton, I participated in a recent meeting for the purpose of developing a feasibility study on a fitness promotion strategy for New Brunswick.

I am writing you to state that my organization supports in principle the ideas developed at this meeting and that we would be willing to participate in an appropriate fashion.

The idea of promoting Fitness and Lifestyle goes right along with the mandate of the Fitness Association of Fredericton.

Sincerely,

Garth Wade

Garth Wade
Chairman, F.A.F.

Community Services Services communautaires
MONCTON
Downtown Civic Centre - Centre municipal de Moncton
100 rue Westmorland street, Moncton, N. B., Canada E1C 5B2
Tel. (506) 853-3333

MAR 3 1987

February 27, 1987

Honourable Omer Leger
Minister of Tourism, Recreation
& Heritage
P.O. Box 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1

Dear Honourable Minister:

Recently the South-East Regional Recreation Committee had the opportunity to discuss department programs with Mr. Donat Theriault, Director of the Recreation Branch.

Although all of the programs were of particular interest, his outline of your department's work with Participaction and the efforts to make New Brunswicker's most physically active was of great interest.

Our committee endorses this type of promotion and would encourage your department to continue it's thrust in this direction, allowing for a positive impact of the public.

Sincerely,

Ian R. Fowler
SOUTHEAST REGION RECREATION COMMITTEE

IRF/mjl

cc Donat Theriault, Director, Recreation Branch
Jean Gaudet, Chairman, South-East Recreation Committee

Fitness Assoc. of Fredericton

1986-1

MAR 2 1987

22 Robin Drive
Comp 199, SS#1
Fredericton, N.B.
E3B 5M7

February 23, 1987

Hon. Omer Leger
Minister
Dept. Of Tourism, Recreation and Heritage
P.O. Box 12345,
Fredericton, N.B.
E3b 5C3

Dear Sir:

As chairman of the Fitness Association of Fredericton, I participated in a recent meeting for the purpose of developing a feasibility study on a fitness promotion strategy for New Brunswick.

I am writing you to state that my organization supports in principle the ideas developed at this meeting and that we would be willing to participate in an appropriate fashion.

The idea of promoting Fitness and Lifestyle goes right along with the mandate of the Fitness Association of Fredericton.

Sincerely,

Garth Wade

Garth Wade
Chairman, F.A.F.

RECEIVED

MAR - 1

MINISTER'S OFFICE
TOURISM, RECREATION
& HERITAGE

# New Brunswick Recreation Association

MAR 8 1987

P.O. Box 37
Oromocto NB
E2V 2G4

6 March 1987

Honourable Omer Léger, Minister
Tourism, Recreation & Heritage
P.O. Box 12345
Fredericton NB
E3B 5C3

Dear Sir:

I had the pleasure of representing the New Brunswick Recreation Association at a meeting held February 16, 1987 in the conference room of your department's Recreation Branch. The meeting, attended by a variety of representatives from organizations concerned with fitness, was part of the consultation process in a feasibility study to develop a fitness strategy for New Brunswick.

New Brunswick's leadership initiative in the development of a provincial fitness promotion strategy is commendable. On behalf of the membership and Board of Directors of the New Brunswick Recreation Association, I would like to express our support in principle for this worthwhile endeavour. The New Brunswick Recreation Association is willing to collaborate in this project in the most appropriate fashion.

Yours truly,

David McCrindle

David McCrindle
President

DM/ct

cc: NBRA Board of Directors
Donat Theriault, TR & H✓

MAR 8 1987

C.P. 781,
Richibouctou, N.B.
E0A 2M0
Le 26 février, 1987.

Honorable Omer Léger,
Ministre du Tourisme, Loisirs et Patrimoine,
C.P. 12345,
Fredericton, N.B.
E3B 5C3

M. le Ministre,

Je désire vous informer de ma participation à une réunion de consultation pour une étude de faisabilité, afin d'établir une stratégie de promotion de la condition physique au Nouveau-Brunswick. Cette réunion avait lieu le 17 février dernier, à Moncton. J'était accompagnée de Céleste Boulay, et nous représentions le "conseil provincial d'éducation physique de l'A.E.F.N.B."

Par la présente, je tiens à vous dire que notre organisation supporte pleinement une promotion de ce genre et que nous serions prêts à contribuer à un tel projet, de la façon la plus appropriée.

En vous assurant de notre coopération, je vous prie, M. le ministre, d'accepter mes sincères salutations.

Rose-Eva Comeau

Rose-Eva Comeau
Présidente,
C.P.E.P.

copie: M. Donat Thériault
M. Darrell Steeves

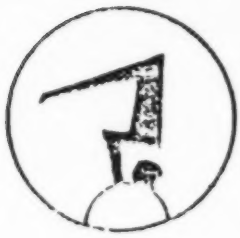

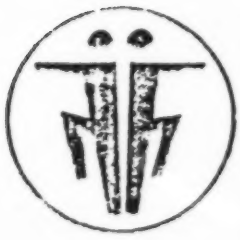

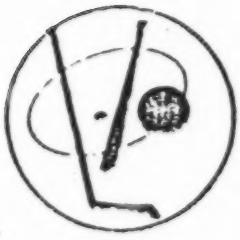

Physical Education Council

MAR 6 1987

February 27, 1987

Honorable Omer Leger
Minister of Tourism, Recreation and Heritage
P. O. Box 12345
Fredericton, N.B.
E3B 5C3

Dear Mr. Leger:

On February 16, 1987 I attended a meeting regarding the Fitness Promotion Strategy for New Brunswick. As President of the Physical Education Council I was very interested in the fitness proposal. As teachers we feel that we can influence a large percentage of the population and are willing to promote fitness in the best possible way for our association.

Yours sincerely,

Gary Bernard

Gary Bernard
President
Physical Education Council

/am

Community Services Services communautaires
MONCTON
Downtown Civic Centre - Centre municipal de Moncton
100 rue Westmorland street. Moncton, N. B., Canada E1C 5B2
Tel. (506) 853-3333

FEB 26 1987

February 25, 1987

Hon. Omer Léger, Minister
Tourism, Recreation and Heritage
P.O. Box 12345
Fredericton, N.B.
E3B 5C3

Dear Mr. Léger:

I recently attended a meeting in Fredericton to discuss a promotion strategy for improved Health, Fitness and Lifestyle in New Brunswick. Having been personally involved in this area for the past 10 years, I must say that I am extremely pleased with the support demonstrated by the Department of Tourism, Recreation and Heritage in recent years. With the professional leadership, and the integrated support of provincial associations, the corporate sector and private institutions, New Brunswick will soon see the personal and economic benefits of a healthier population.

On behalf of the countless volunteers, educators, health and fitness professionals, I would encourage you to support the proposed Fitness Promotion Strategy for New Brunswick. I am sure you will agree that this approach will only benefit the citizens of New Brunswick as we work together to make Fitness and Health a unique cultural trademark of New Brunswick.

Sincerely,

Rod Higgins
Program Facilitator

RH/mb

cc: Mr. Donat Theriault, Director Recreation Branch

Reproduit par la Direction des loisirs, ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine